

Projet de délibération du 30 septembre 2019 de Mmes et MM. Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Hélène Ecuyer, Tobias Schnebli, Ariane Arlotti, Annick Ecuyer, Eric Bertinat, Alfonso Gomez, Antoine Maulini, Omar Azzabi et Didier Lyon: «Augmentation urgente des effectifs du Service d'incendie et de secours: assurons la sécurité de la population et rattrapons le retard pris dans l'application du concept opérationnel cantonal d'intervention!»

(renvoyé à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 octobre 2019)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

Jusqu'à récemment, l'intervention des sapeurs-pompiers professionnels (SPP) s'appuyait sur un concept non formalisé datant de 1972 qui n'avait guère évolué alors même que la population de la ville et de l'agglomération s'est considérablement densifiée et que l'on bâtit aujourd'hui de nouveaux quartiers.

S'appuyant sur un audit de la Cour des comptes qui recommandait de remplacer le dispositif existant par une structure intercommunale de droit public pour répondre à un besoin accru de sécurité, de cohérence et d'efficacité, les discussions relatives à la mise en œuvre d'un nouveau concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours 2020-2030 ont fortement mobilisé l'Association des communes genevoises (ACG), qui l'a validé le 21 juin 2017.

La variante la plus faible en termes d'effectifs de SPP du concept opérationnel cantonal prévoit six bases SPP:

Base principale 1	18 SPP
Base secondaire 2	10 SPP
Base secondaire 3	10 SPP
Base secondaire 4	7 SPP
Base secondaire 5	7 SPP
Base secondaire 6	7 SPP

soit un total de 59 SPP disponibles 24h/24.

Si l'on considère uniquement les bases 1, 2, 3, soit celles que le SIS exploitera dès 2020 selon le concept opérationnel cantonal 2015-2030, l'effectif devra être de 18+10+10 SPP, soit 38 SPP 24h/24.

Or, il manque d'ores et déjà 20 postes pour pouvoir ouvrir les trois casernes actuelles 24h/24 dans les conditions qui ont été validées par l'ACG, qui prévoient qu'«entre 2016 et 2020, 45 ETP devraient être créés afin de pouvoir exploiter 24h/24 les deux bases de départ secondaires des Asters et de Frontenex». A ce jour, seuls 25 postes ont été créés (délibération PRD-107 du 6 octobre 2015).

Dans la doctrine, l'évolution des effectifs a été prévue de façon à créer 135 postes supplémentaires entre 2016 et 2030. L'École latine de sapeurs-pompiers professionnels dure dix-huit mois au terme desquels il faut réussir l'examen final, le bassin de recrutement et la capacité à former de nouveaux SPP est limitée; si nous comptons encore plus de 50 SPP à recruter pour combler les départs naturels (retraite), nous pouvons constater que la mise en application du concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours du Canton de Genève souffre d'un

retard conséquent, puisqu'on approche des 200 sapeurs-pompiers professionnels à recruter et à former en seulement dix ans!

Le manque d'effectifs engendre plusieurs effets négatifs, aussi bien pour la sécurité de la population que pour les intervenants dont la base horaire hebdomadaire est de 51 h ³/₄, la conséquence qui interpelle le plus étant le non-respect des délais d'intervention recommandés par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers qui préconise qu'un taux de 80% devrait être atteint contre 60% aujourd'hui.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article unique. – Il est créé 25 postes de sapeurs-pompiers et de sapeuses-pomprières professionnel-le-s. Les frais d'équipement personnel, de matériel (y compris casernement) de formation des titulaires de ces postes seront pris en compte dans le projet de budget 2020 dans les rubriques budgétaires concernées. La charge supplémentaire globale s'élève à 3 250 000 francs pour 2020 et les années suivantes.